

Formulaire d'inscription en liste d'attente annuelle

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'inscription est à 15€.

Première demande

Renouvellement

Zone de mouillage souhaitée : Montmarin Jouvente Poriou sans importance

Demander

Nom (en lettres capitales) Prénom

Adresse

Commune Code postal

Téléphone domicile Portable

Email

Renseignements concernant le navire

Nom du bateau

Constructeur

Modèle

Tirant d'eau Longueur..... Largeur Poids

Voilier

Bateau à moteur

Catamaran

Vedette

Date de la demande

Signature du demandeur, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Important : La demande doit être reformulée tous les ans et accompagnée d'un chèque de 15€ à l'ordre du trésor public jusqu'à l'obtention d'un mouillage.

La réglementation concernant, la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Générale sur la protection des données (RGPD) depuis le 25 mai 2018. La mairie de Pleurduit, dont le maire est responsable de traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour le traitement du service Etat-Civil, il s'agit d'une obligation légale dont le caractère est obligatoire. Ces données seront conservées ou éliminées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes (DGP/SIAF/2014/006) établies par le ministère de la Culture et de la Communication.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la mairie de Pleurduit. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD ou dpd@cdg35.fr. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.